



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 novembre 2021

**«Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut» : une campagne de sensibilisation pour réduire l'usage des antibiotiques en élevage et chez les animaux de compagnie**

**Le jeudi 18 novembre 2021, à l'occasion de la Journée européenne d'information sur les antibiotiques et de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens (18 au 24 novembre), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance une grande campagne de sensibilisation à l'antibiorésistance en direction des éleveurs et des propriétaires d'animaux de compagnie.**

L'antibiorésistance, caractérisée par la perte d'efficacité des antibiotiques vis-à-vis de bactéries pathogènes, est un défi majeur et mondial de santé publique. Cette résistance des bactéries a un impact sur la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes, appelant une réponse globale sous l'approche « One health, Une seule santé ».

Pour le monde de l'élevage et des animaux de compagnie, la lutte contre l'antibiorésistance se traduit par deux objectifs : diminuer l'exposition des animaux aux antibiotiques et tendre vers une optimisation de leur usage afin de limiter le risque d'apparition de bactéries résistantes et préserver ainsi l'efficacité des traitements vétérinaires.

En France, la lutte contre l'antibiorésistance dans le domaine de la santé animale est matérialisée par le plan Ecoantibio. Cette politique, lancée en 2012, clôturera l'année prochaine son deuxième programme d'actions débuté en 2017. En 9 ans, Ecoantibio a permis de réduire de 53,3% le volume d'antibiotiques vétérinaires vendus, et de [réduire de 45,3% l'exposition des animaux aux antibiotiques](#), toutes filières animales confondues. Plus de 200 projets de recherche ont par ailleurs été financés (développement d'outils pour les professionnels, recherche appliquée, formations, etc.). La mobilisation doit se poursuivre et favoriser la réduction déjà engagée de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes chez l'Homme et l'animal.

A travers la campagne de communication « Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut », le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation souhaite sensibiliser les éleveurs et propriétaires d'animaux de compagnie à certaines des bonnes pratiques permettant la prévention des maladies bactériennes : l'amélioration des conditions de vie des animaux, l'adoption de meilleures pratiques d'hygiène et la vaccination des animaux.

Cette campagne de communication sera relayée par la presse spécialisée (agricole, vétérinaire...) et les différents acteurs mobilisés sur l'antibiorésistance : cabinets vétérinaires, associations de protection animale, les organisations professionnelles du secteur de l'élevage, partenaires du Plan Ecoantibio. Les vétérinaires, par leur rôle de conseil et de prescription, jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de ces objectifs depuis le lancement du plan Ecoantibio.

Pour en savoir plus : [Antibiorésistance : tout savoir sur le plan Écoantibio](#)

#### Contacts presse

##### Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

##### Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

@Agri\_Gouv